

**TARIFS DE PRESTATIONS 2022 APPLICABLES à l'EPSM du Finistère Sud**  
**mise à jour du 11/04/2022**

PRESTATIONS		TARIF JOURNALIER	Tarif applicable à compter du :
P S Y C H I A T R I E	Forfait Journalier Psychiatrie	15,00 €	1 janvier 2018
	<i>Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale</i>		
	Hospitalisation Complète + de 18 ans (dont Appartements Thérapeutiques)	612,40 €	1 mars 2022
	Hospitalisation Partielle + de 18 ans	441,97 €	1 mars 2022
	Hospitalisation Complète - de 18 ans	832,96 €	1 mars 2022
	Hospitalisation Partielle - de 18 ans	740,72 €	1 mars 2022
	<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 28 février 2022</i>		
	Majoration pour Chambre Particulière en Hospitalisation Complète	30,00 €	1 octobre 2014
Majoration pour Chambre Particulière en Hospitalisation Partielle	15,00 €	1 octobre 2014	
USLD	Tarif Hébergement Résidant de + 60 ans	55,31 €	1 janvier 2022
	Tarif Hébergement Résidant de - 60 ans	80,97 €	
	Tarif Dépendance GIR 1 et 2	30,49 €	
	Tarif Dépendance GIR 3 et 4	19,35 €	
	Tarif Dépendance GIR 5 et 6	8,21 €	
<i>Arrêté de M. le Président du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du 21 février 2022</i>			
MAS	Tarif MAS Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	238,86 €	1 janvier 2022
	<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 03 décembre 2021</i>		
	MAS- Forfait Journalier	20,00 €	1 janvier 2018
<i>Arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du Code de la Sécurité Sociale</i>			
EAM	Tarif EAM Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	83,20 €	1 janvier 2022
	<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du : 03 décembre 2021</i>		
	Tarif EAM Hébergement	136,17 €	1 janvier 2022
<i>Arrêté de M. le Président du Conseil Départemental du Finistère portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud, en date du : 15 février 2022</i>			
SESSAD	Tarif SESSAD Soins (à titre indicatif, inclus dans la Dotation soins)	206,95 €	1 janvier 2022
	<i>Arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne portant fixation des tarifs de prestations applicables à l'EPSM du Finistère Sud - QUIMPER, en date du : 03 décembre 2021</i>		

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au Bureau des Entrées